

empack
spraytech inc.

Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571

PRODUIT: ZGB Gel désinfectant pour les mains clair 70% Pro - 100 mL

CODE: P1-001214

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identité du produit..... ZGB Gel désinfectant pour les mains clair 70% Pro - 100 mL
 Numéro del produit..... P1-001214
 Fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571
 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC
 (800) 424-9300.
 Utilisation recommandée..... Désinfectant pour les mains.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :

Mot indicateur..... Attention.
 Classification des dangers :
 Dangers physiques..... Liquides inflammables - catégorie 3.
 Dangers pour la santé..... Irritation des yeux - catégorie 2 b. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3.
 Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
 Mention de danger..... H226:Liquide et vapeurs inflammables. H320:Provoque une irritation oculaire. H335:Peut irriter les voies respiratoires.
 Conseils de prudence :
 Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P233:Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240:Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P242:Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. P243:Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P241:Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P261:Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P261:Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Réponse..... P303+P361+P353:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P370+P378:En cas d'incendie: utiliser de CO2, poudres chimiques sèches ou en mousse pour l'extinction. P305+P351+P338:EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313:Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. P304+P340:EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312:Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Stockage..... P403+P235:Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P233:Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef.
 Élimination..... P501:Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
 Danger (s) non classé (HNOC)..... Pour usage externe seulement. Devrait pas provoquer une irritation cutanée. Cesser l'utilisation en cas d'éruptions cutanées, rougeurs ou des démangeaisons. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

PRODUIT: ZGB Gel désinfectant pour les mains clair 70% Pro - 100 mL

CODE: P1-001214

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
--	-------	---------

Alcool éthylique	64-17-5	45-70
Parfum	Mix	0,1-1

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec la peau.....	Le produit n'est pas censé être irritant de la peau. Toutefois, si l'irritation persiste, lavez la zone de contact de peau à l'eau savonneuse.
Contact avec les yeux.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion.....	Ingestion n'est pas une voie probable de l'exposition. Ne pas tenter de donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si la victime est alerte et ne pas des convulsions, rincer la bouche et donner 1/2 à 1 verre d'eau pour diluer la matière. NE pas faire vomir. Si vomissement spontané se produit, faut faire pencher vers l'avant avec tête vers le bas pour éviter de respirer des vomissures, rincer la bouche et administrer plus d'eau. Un médecin immédiatement. Obtenir des conseils médicaux.
Inhalation.....	Aucun effet spécifique a été signalé. Fournir de l'air frais si aucune irritation persiste.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques d'incendie général.....	A utiliser comme indiqué. Inflammable.
D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Aucun connu.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement. Nettoyer la zone de déversement à l'eau et de détergent. Une fois que le produit déversé a été recueilli, utiliser chiffons ou autre matériau approprié pour déversement propre zone. Chiffons doivent être correctement éliminés.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation.....	Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	

Alcool éthylique	1000 ppm	1000 ppm	Non disponible	Non disponible	1000 ppm
Parfum	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi

Contrôles d'ingénierie appropriés..... L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.

Mesures de Protection individuelle :

PRODUIT: ZGB Gel désinfectant pour les mains clair 70% Pro - 100 mL

CODE: P1-001214

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.
Protection de la peau.....	Normalement pas nécessaire.
Protection des voies respiratoires.....	Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique.....	Liquide.
Apparence physique.....	Clear/Transparent .
Odeur.....	Alcool doux .
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	6.0 - 7.5.
Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)	Ne s'applique pas.
Pression de vapeur (lb/po2).....	Non disponible.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	Non disponible.
Point d'ébullition (° C).....	78.3. (Éthanol).
Point de fusion/congélation (° C).....	-115. Environ. (Éthanol).
Teneur en COV.....	Aucune donnée.
Densité relative/densité.....	Aucune donnée.
Solubilité dans l'eau.....	Soluble dans l'eau.
Auto température d'auto-inflammation (liquide), ° C	370. Environ. (Éthanol).
Point d'éclair (° C), méthode.....	13. Coupelle fermée tag. (ASTM D56). (Éthanol).
Abaisser la limite d'explosivité (% , vol).....	3.3. (Éthanol).
Limite supérieure d'explosivité (% , vol).....	19.0. (Éthanol).
Viscosité.....	1.35 cp à 20° C. Environ. (Éthanol).

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux Products	Produits normaux de la combustion.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool éthylique	31,623 ppm (Rat - 4 heures)	7,060 mg/kg (Orale - Rat) 20,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Parfum	Non disponible	Non disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Non.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Oui.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.	
Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Contact direct avec les yeux provoque une irritation temporaire.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Devrait pas être une peau ou respiratoires.	
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.	
Cancérogénicité.....	Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.	
Toxicité pour la reproduction.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

PRODUIT: ZGB Gel désinfectant pour les mains clair 70% Pro - 100 mL

CODE: P1-001214

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STOT - exposition unique..... Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut irriter les voies respiratoires.
 STOT - exposition répétée..... Non classifié.
 Danger par aspiration..... Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
 Effets chroniques..... Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité..... Ce produit contient les ingrédients suivants :. Alcool éthylique (no CAS: 64-17-5): toxicité pour les poissons : CL50 14200 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : 9300 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : non disponible.
 Persistance et dégradabilité Le produit lui-même n'a pas été testé.
 Potentiel de bioaccumulation..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
 Mobilité dans le sol..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
 Autres effets nocifs..... Aucune n'est connue.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... ONU 1993, liquide inflammable, n.s.a. (éthanol), classe 3, groupe d'emballage II.
 DOT (U.S. route)..... ONU 1993, liquide inflammable, n.s.a. (éthanol), classe 3, PG II, LTD QTY, bien de consommation, ORM-D.
 IMDG (International - Marine)..... ONU 1993, liquide inflammable, n.s.a. (éthanol), classe 3, groupe d'emballage II.
 IATA (International Air)..... ONU 1993, liquide inflammable, n.s.a. (éthanol), classe 3, groupe d'emballage II, quant.Ltée.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements de Canada :..... Reportez-vous à la Section 2 pour une Classification SIMDUT de 2015 pour ce produit.
 Règlements américains..... Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites à l'inventaire du TSCA ou sont exemptés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité..... L'informations contenues herin est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. EMPACK n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CFCP et la SDD contient toutes les informations requises par le CFCP.
 Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
 Préparé par Affaires Regulatory
 Version Révisée 2020-03-06